



Document 01

Discours du duc de Brabant au Sénat, 21 mars 1861 (in Edouard DESCAMPS, *L'Afrique nouvelle. Essai sur l'Etat civilisateur dans les pays neufs et sur la fondation, l'organisation et le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo*, Paris-Bruxelles, 1903, p. 611-612).

« Si le pays consultait son meilleur ami, celui dont il a reçu le plus de preuves d'affection et de dévouement, s'il lui demandait: Que devons-nous faire pour élever à son plus haut degré la prospérité matérielle et morale du royaume? cet ami répondrait: « Imitiez vos voisins; étendez-vous au-delà des mers chaque fois que l'occasion s'en présentera, vous y trouverez de précieux débouchés pour votre commerce; de l'occupation pour toutes les activités dont nous ne pouvons tirer profit en ce moment; un placement utile pour le surplus de notre population; des revenus nouveaux pour le trésor qui permettraient peut-être un jour au gouvernement, à l'exemple de celui de la Néerlande, d'abaisser les impôts dans la mère patrie; enfin, un surcroît certain de puissance et une position encore meilleure au centre de la grande famille européenne. »

 **Duc de Brabant**: il s'agit de Léopold II avant son accession au trône.

Néerlande: Pays-Bas

Edouard Descamps (1847-1933): sénateur et professeur à l'Université catholique de Louvain, membre de l'Institut colonial international, antiesclavagiste convaincu, et inconditionnel du régime léopoldien.